

ques ; l'architecte en conciliant son art avec les données scientifiques.

Mais, me demandez-vous, quelles sont les réformes que vous déclarez nécessaires à notre Conseil d'hygiène et de Salubrité ?

Je voudrais démontrer la justesse de mes vues sur la formation d'un Conseil d'Hygiène et de Salubrité à Montréal, mais je me rendrais fastidieux à mes lecteurs en prolongeant davantage ce travail. Je me contenterai, aujourd'hui, d'énumérer les réformes dont je plaiderai plus tard l'opportunité pour notre ville.

1o Un médecin hygiéniste, chef du département de l'hygiène et de la Salubrité publiques ;

2o Un médecin hygiéniste, chef du département des statistiques, ayant la charge d'étudier les causes des maladies qui déciment nos rangs, de surveiller la vaccination et le service médicale des malades indigents, de chercher à améliorer les conditions sanitaires des enfants trouvés.

Deux ou quatre médecins doivent être attachés à ce département.

3o Un chimiste, un ingénieur, un architecte sont d'une absolue nécessité dans le département de l'hygiène et de la salubrité publiques.

4o Un médecin vétérinaire.

5o Deux secrétaires, un pour chacun des départements.

6o Des agents de police sanitaire bien disciplinés.

En matière d'hygiène et de salubrité publiques il n'y a rien à négliger, car il s'agit d'intérêts généraux qui priment tous les intérêts particuliers.

Inutile d'insister sur cet avancé ; d'ailleurs le nombre de victimes que l'épidémie a moissonnées si impitoyablement en 1885, l'argent qu'elle a coûté à la province, en particulier à Montréal démontrent amplement que les dépenses faites pour l'hygiène en vue de la santé publique est un capital placé à taux élevé.

DR J. I. DESROCHES.

CHRONIQUE DE L'HYGIENE EN EUROPE.

L'Hygiène dans l'enseignement secondaire.—Les ambulances pour militaires convalescents en Belgique.—Un inconvénient de la lumière électrique.—L'éclairage électrique à Udine, en Italie.—La ville de Lorca Espagne.—Purification de l'eau.—La Società fiorentina d'Igiene et l'assainissement de Florence.—La Fédération des sociétés italiennes d'Hygiène.—L'exposition d'Hygiène de Florence.—L'exposition internationale d'appareils pour la mouture, la panification et les industries analogues à Milan.

Le récent congrès d'hygiénistes allemands, sur la proposition du Pr. Hartmann, a émis à l'unanimité le vœu suivant : " L'enseignement de l'hygiène devra être introduit dans les écoles techniques supérieures, pour ce qui regarde l'architecture, l'art de l'ingénieur et la mécanique. L'enseignement devra être non-seulement théorique mais encore pratique ; l'étude devra en être obligatoire et faire partie des examens finaux." Si les autorités allemandes secondent ce noble projet, l'Allemagne ne tardera pas à en retirer d'excellents fruits.

En France, les ingénieurs et les architectes sont pour la plupart ignorants des moindres préceptes de l'hygiène. Le gouvernement devrait bien suivre le vœu des hygiénistes d'outre Rhin.

Le conseil scolastique de Bâle a pris des déterminations particulières sur le traitement de l'hygiène dans les écoles secondaires.

Les plus importantes forment un règlement en vingt paragraphes dont quelques uns expliquent comment doivent être traités les écoliers pendant les heures de leçon, d'autres établissent les travaux dont les enfants doivent être chargés chez eux.

Les matières qui exigent une attention soutenue doivent être enseignées le matin et alterner avec des matières plus faciles à apprendre. Entre chaque heure d'étude il doit y avoir dix minutes de repos ; les écoliers peuvent se distraire